

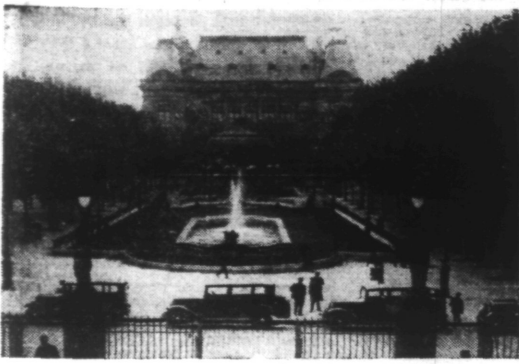
LE RÉVEIL DU NORD

186, rue de Paris. — Téléphone 471.56 et 471.57

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

43, Boul. Haussmann, PARIS (9^e)

LE VOYAGE DU MARÉCHAL PÉTAÏN DANS LA LOIRE



Une vue de la Préfecture de SAINT-ETIENNE. (Ph. Archives.)

Le Chef de l'Etat a parlé à Saint-Etienne

IL PRÉVOIT UNE LOI SUR L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Vichy, 1^{er}. — Le maréchal Pétain a parlé cette après-midi à Saint-Etienne, devant une assemblée d'ouvriers, de la politique sociale de la France. Après avoir rappelé son message du 10 octobre dernier, dans lequel il soulignait que la lutte des classes ne s'appliquerait qu'à la condition que l'on mit fin aux abus qui la provoquent, le maréchal a déclaré : « Tant que le chômage, la misère, les taudis, toutes ces plaies sociales qui rongent les familles, n'auront pas disparu, la paix sociale sera impossible. » Dans le but de hâter le retour de cette paix, le gouvernement inaugure une action étendue et approfondie, à laquelle tous les intérêts sociaux participent.

La reconstruction en Belgique

Son organisation et le but qu'elle poursuit



La cathédrale de Tournai, qui est restée intacte au milieu des ruines de la ville. (Ph. Archives.)

Dans cette guerre, comme dans l'autre, la Belgique, tout comme la France, a ses ruines à relever. Comment envisager la reconstruction ? Comment prévoit-elle son organisation, et quel but poursuit-elle dans les travaux déjà en cours ou à amorcer prochainement ? C'est ce qu'étudie la « Konische Zeitung » dans l'article suivant :
Difficultés d'hier...
Dans l'exécution des travaux de reconstruction des dommages causés par la guerre actuelle, la Belgique utilise les expériences qu'elle a faites après la guerre mondiale. Elle le peut, d'autant plus qu'au lieu de la destruction totale, l'étendue des démolitions était plus grande. Les destructions d'immeubles étaient dix fois plus élevées qu'actuellement. Alors les superficies détruites se concentraient surtout dans une province : les Flandres Occidentales. C'était le territoire dans lequel, durant des années, s'étaient déroulés les combats de tranchées. La difficulté de reconstruction résidait surtout dans ce fait, qu'en raison de l'étendue du territoire, on ne pouvait qu'avec peine, amener et abriter les travailleurs affectés aux travaux.
En outre, manquant toute possibilité de transport, dans cette zone, les chemins de fer, les routes et les canaux, avaient disparu.
Une question causait alors aussi, bien des soucis particuliers. C'était celle de savoir comment allait être réalisée, la remise en culture dans les anciennes zones de combat.
Il s'agissait d'une superficie de 125.000 hectares qui était plutôt destinée à l'exploitation en carrières de minerais que comme terres cultivables.
Les spécialistes de l'Agriculture prétendaient, alors, que ce territoire serait perdu pour longtemps, à toute utilisation culturale.
On devait, comme terre inculte, l'abandonner à son destin.
Mais les paysans flamands se mirent au travail et accomplirent des miracles.
Ils furent — il est vrai — secondés par l'Etat.
Mais c'est à leur peine qu'on doit même, que le terrain, dit perdu, fut meilleur qu'il ne l'avait été auparavant.
(Lire la suite en deuxième page)

Un grand succès de la diplomatie allemande

La Bulgarie adhère au Pacte Tripartite Berlin-Rome-Tokio

« L'Angleterre qui a déclenché frivolement la guerre assiste déjà au prélude de sa défaite »



Le Chancelier HITLER. (Ph. Archives.)

a déclaré M. von Ribbentrop, Ministre des Affaires Étrangères, dans une allocution prononcée à l'issue de la cérémonie officielle du Belvédère.

LE TEXTE DU PROTOCOLE

Vienne, 1^{er}. — Le protocole relatif à l'adhésion de la Bulgarie au Pacte des Trois Puissances, est conçu en ces termes :
« Les Gouvernements allemand, italien et nippon d'une part, et le Gouvernement bulgare d'autre part, arrêtent ce qui suit : Article premier : La Bulgarie adhère au Pacte des Trois Puissances conclu à Berlin le 27 Septembre 1940, entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon. Article 2 : En vertu de l'Article IV du Pacte des Trois Puissances concernant le fonctionnement de commissions techniques communes, le délégué de la Bulgarie sera admis à participer aux travaux de la commission des intérêts bulgares. Article 3 : Le texte du Pacte des Trois Puissances est annexé au présent protocole. Le protocole est rédigé en langues allemande, italienne, japonaise et bulgare. Il entre en vigueur le jour de la signature. »



Le Roi BORIS de Bulgarie. (Ph. Archives.)

Reichsleiter Baldur von Schirach, Reichsstatthalter de Vienne, et les a conduits dans le Salon Jaune, où devait se dérouler la cérémonie officielle.

La cérémonie de la signature

Vienne, 1^{er}. — Aujourd'hui, au château du Belvédère, au cours d'une cérémonie officielle, la Bulgarie a adhéré au Pacte à Trois. Au même endroit où il y a quelques mois, la Hongrie signa son adhésion au Pacte des Trois Puissances, le ministre des Affaires Étrangères du Reich a présidé la cérémonie de la signature, en présence du comte Ciano, ministre italien des Affaires Étrangères, de MM. Oshima, ambassadeur du Japon à Berlin ; Sztojay, ministre de Hongrie à Berlin ; Brabetzianu, chargé d'affaires de Roumanie ; Cernak, ministre de Slovaquie ; du professeur Dr Filoff, président du Conseil bulgare, et de M. Schischmanoff, secrétaire d'Etat au ministère bulgare des Affaires Étrangères.
Peu après 13 heures, les hôtes du Gouvernement du Reich arrivèrent au Château, devant lequel un détachement d'honneur avait pris position.
Le ministre des Affaires Étrangères du Reich a reçu au pied de l'escalier de l'Empereur, garni de fleurs, les représentants des puissances signataires du Pacte à Trois.



M. Von RIBBENTROP, Ministre des Affaires Étrangères du Reich. (Ph. Archives.)

Une allocution de M. von Ribbentrop

M. von Ribbentrop a salué dans une brève allocution, les membres des gouvernements, les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires des puissances alliées, puis il a annoncé que le Gouvernement royal de Bulgarie avait exprimé le désir d'adhérer au Pacte des Trois Puissances.
« Pour la quatrième fois, déclara le ministre des Affaires Étrangères du Reich, nous nous réunissons afin de consacrer solennellement l'adhésion d'un nouvel Etat au Pacte des Trois Puissances, et je me réjouis tout particulièrement que le Royaume de Bulgarie, par le sens de sa politique, a toujours été à nos côtés, ait pris cette décision. »
Le ministre des Affaires Étrangères a déclaré ensuite que les Gouvernements des Etats signataires du Pacte des Trois Puissances avaient convenu d'accéder au désir exprimé par le Gouvernement bulgare.
Puis il a donné lecture du document relatif à l'adhésion de la Bulgarie au Pacte des Trois Puissances. Après l'acte solennel des signatures, le Dr Filoff, président du Conseil bulgare, a fait part, en langue allemande, d'une déclaration de son Gouvernement.
M. von Ribbentrop a salué alors le nouvel Etat membre du Pacte tripartite, en soulignant une nouvelle fois, les principes du Pacte. Après l'allocution du ministre des Affaires Étrangères du Reich, les représentants des puissances alliées ont présenté leurs félicitations au président du Conseil bulgare.
Assistèrent à l'acte solennel des signatures, outre les délégations japonaise, italienne et hongroise, l'ambassadeur Buti, chef de la section politique au ministère italien des Affaires Étrangères ; Draganoff, ministre de Bulgarie à Berlin ; Seraphimoff, secrétaire général ; le Dr Dietrich, chef de la Presse du Reich ; M. von Mackensen, ambassadeur du Reich à Rome ; M. von Richtofen, ministre du Reich à Sofia ; M. Gaus, sous-secrétaire d'Etat ; le lieutenant-général Bodenschnitz, les chefs de section du ministère des Affaires Étrangères du Reich, les ministres.

(Lire la suite en deuxième page)

EFFRITEMENT DE LA MARINE BRITANNIQUE

Pendant le mois dernier 740.000 tonnes de navires marchands anglais ont été coulées

Berlin, 1^{er}. — Le communiqué militaire allemand du 1^{er} mars, apprend le D.N.B. résume les succès considérables de la marine et de l'aviation du Reich dans la guerre économique contre l'Angleterre, au cours du mois de février.

Pendant ce mois, la flotte marchande britannique a subi des pertes sévères qui se chiffrent par un total de 740.000 tonnes. La marine allemande en a coulé 550.000 et l'aviation 190.000. En outre, 67 cargos ont été avariés.

Ces chiffres prouvent à l'évidence que les difficultés croissantes qui se manifestent sur le marché alimentaire en Grande-Bretagne et que le gouvernement s'efforce de mettre en rapport avec les nécessités du ravitaillement de l'armée d'Afrique, sont dus uniquement aux pertes croissantes du tonnage.

Amsterdam, 1^{er}. — Au cours de la nuit dernière, l'aviation britannique a tenté quelques incursions au-dessus du territoire néerlandais. La réaction énergique de la D. C. A. a contraint la plupart des assaillants à faire demi-tour. Un appareil britannique a été abattu.

Quelques bombes incendiaires et explosives ont détruit des habitations privées. On compte cinq morts et plusieurs blessés.

Rassemblement National Populaire



MM. Marcel DEAT et Jean FONTENOY conversent devant le micro au cours d'un grand meeting organisé à la Salle Wagram, à Paris. (Ph. Siphon.)

Trois ports de la Cyrénaïque bombardés en Afrique du Nord

Le communiqué allemand

Berlin, 1^{er}. — Le Grand Quartier Général allemand communique : Quelques avions de combat isolés ont efficacement bombardé des installations maritimes et des objectifs militaires importants de la côte sud-est anglaise.

En Afrique du nord, trois ports de la Cyrénaïque furent bombardés avec succès. La nuit dernière, les attaques d'avions isolés se sont dirigées contre des centres d'usines d'armement dans Londres et aux environs.

L'ennemi a survolé la nuit passée, avec un nombre important d'appareils, la baie allemande. Il a lancé en quelques endroits de l'Allemagne occidentale quelques bombes explosives et incendiaires. Il n'y eut que de faibles dégâts matériels. Des chasseurs de nuit et l'artillerie de la marine ont abattu chacun un avion ennemi.

La marine de guerre et l'aviation ont poursuivi leur lutte contre les navires de commerce ennemis. L'ennemi a perdu, durant le mois de février, 740.000 tonnes de navires de commerce. La marine de guerre en a détruit 550.000 tonnes et l'aviation 190.000 tonnes.

Soixante-sept autres navires de commerce ont été gravement endommagés par des bombes. Il faut également compter avec la perte d'une partie de ces navires.

(LIRE EN DEUXIEME PAGE LE COMMUNIQUE ITALIEN.)

LE CONFLIT FRANCO-SIAMOIS

On attend à Tokio une réponse positive de la part de la France

La situation est considérée, à Hanoï, comme moins tendue qu'il y a quelques jours

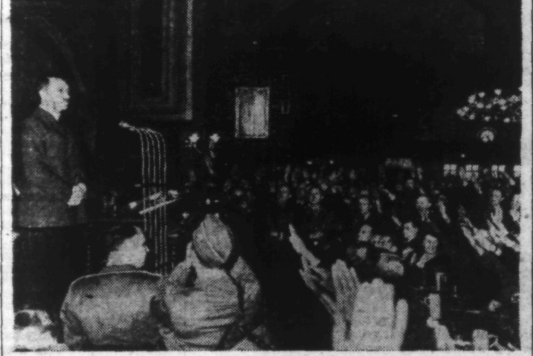
Tokio, 1^{er}. — De source bien informée, on résume comme suit la situation de la conférence de paix de Tokio :
1. — Le Siam a accepté l'offre de médiation japonaise ;
2. — Une réponse positive de la part de la France n'est pas encore parvenue ;
3. — Vichy a chargé la délégation française à Tokio de s'efforcer d'obtenir une modification à la proposition et de faire des contre-propositions.

Bien que l'on dise qu'au cas où les pourparlers n'aboutiraient pas, le Gouvernement japonais voudrait déjà tenir le 2 mars, une conférence spéciale du ministère des Affaires Étrangères, de l'Armée et du ministère des Colonies, afin de discuter la situation nouvelle. Le journal « Yomiuri Shimbun » est d'avis que le Japon, dans son rôle de médiateur, ne posera pas des exigences sous forme d'ultimatum.

Les pourparlers se poursuivent

Tokio, 1^{er}. — M. Matsukata, ministre des Affaires Étrangères, confèrera avec les chefs de section de son Département au sujet des résultats acquis jusqu'à présent à la Conférence de Paix de Tokio.
Des pourparlers ont lieu en ce moment entre les délégations japonaise et française. L'Agence Doméi annonce à ce sujet que certains éléments font prévoir que la France se montre conciliante. Les ministres bien informés estiment qu'il y aura encore une cinquième séance de la Conférence en vue de résoudre pacifiquement les différends qui subsistent entre le Siam et l'Indochine française.

LE DERNIER DISCOURS DE M. HITLER



On voit, ci-dessous, le FUERHRER parlant à MUNICH devant les membres de sa vieille garde. (Ph. Graphopresse.)

Mme Dussane...



...qui avait en 1939 quitté la Comédie-Française, vient d'apprendre que l'arrêté qui l'avait mise en retraite, a été annulé. Elle va réintégrer prochainement la Maison de Molière. (Ph. Graphopresse.)